



Travail social, genre et sexualité: vers plus d'inclusion et d'égalité

Note conceptuelle

Au niveau mondial, au Nord comme au Sud, les femmes continuent d'être en situation de désavantage par rapport aux hommes, tant sur le plan social que sur les plans politiques et économiques¹. Ces inégalités structurelles se manifestent aussi par différentes formes de violence telles que celles qui se passent dans l'espace domestique et familial, le harcèlement de rue ou le viol systématique des femmes et des jeunes filles dans diverses situations de conflit. La lutte contre ces différentes discriminations a donné lieu à des initiatives institutionnelles comme, au niveau international – par exemple la création d'ONU Femmes² ou la reconnaissance des femmes comme l'un des groupes d'intérêt majeurs³ dans les discussions sur les objectifs de développement durable.

La prise de conscience des inégalités de genre a accompagné la visibilité des multiples discriminations exercées à l'encontre des minorités sexuelles. D'abord confinée au domaine de la santé, la compréhension des formes spécifiques d'inégalités vécues par les personnes LGBT s'est accrue. Les difficultés légales, sociales et politico-économiques accroissent la prévalence de maladies mentales, psychologiques ou psychiques, péjorent la qualité de vie et augmentent le risque de suicide. Si les femmes et les personnes LGBT constituent des groupes minorisés avec des spécificités qui leur sont propres, ils partagent des revendications conjointes, notamment celles qui sont liées au corps et à sa gestion en lien avec les droits reproductifs, la contraception, le plaisir et l'accès à une sexualité épanouissante, la pleine jouissance des droits garantis par les conventions des droits humains, la participation à toutes les sphères sociopolitiques et économiques, l'accès aux ressources publiques.

L'inclusion et l'égalité des femmes et des personnes LGBT dans toutes les sphères sociales sont cruciales pour le travail social, tout comme la lutte contre les

discriminations liées au genre et à la sexualité. Les désavantages sociaux qui les affectent se manifestent, par exemple, par la criminalisation des personnes LGBT ; par une sous-représentation dans les sphères décisionnelles et de pouvoir ; et par une difficulté accrue à s'insérer dans le marché de l'emploi – salaires dévalués, statuts professionnels précaires, participation inégalitaire aux tâches bénévoles de care⁴. Les personnes provenant de tels groupes vulnérabilisés sont également particulièrement affectées par des phénomènes tels que les migrations, les crises écologiques, économiques ou encore politiques. Suite à la conférence de Beijing sur les femmes (1995)⁵ et à la prise en considération des discriminations spécifiques – homophobie, transphobie, etc. – vécues par les personnes LGBT⁶, des améliorations se dessinent, mais la situation demeure largement insatisfaisante. En choisissant de mettre l'accent sur l'inclusion des femmes et des minorités sexuelles et pour l'égalité de genre, la Journée Internationale du Travail social à l'ONU Genève lance un signal fort sur la nécessité de redoubler d'efforts pour avancer et réaliser un monde prenant en compte les droits humains – et non seulement les droits de l'homme

L'agenda mondial pour le travail social et le développement social

Depuis 2012, les organisations internationales de travail social Aiets et FITS et le Conseil international de bien-être social (CIAS) ont élaboré une politique conjointe à travers l'Agenda mondial pour le travail social et le développement social. Cet agenda fournit une base pour une action collective visant à identifier les questions sociales centrales pour la profession, les institutions nationales et internationales ainsi que pour la société civile. En tant que déclaration commune, l'Agenda mondial renforce l'engagement du travail social pour promouvoir l'égalité

socio-économique, le respect de la dignité humaine, la durabilité environnementale et communautaire. Pour 2019 il veut renforcer la capacité d'action, l'inclusion et l'égalité⁷. La célébration de la Journée internationale du travail social à l'ONU Genève s'inscrit dans cette optique, en mettant au cœur de son propos **l'inclusion des femmes et des minorités sexuelles dans toutes les sphères de la société**. La manifestation portera une attention particulière aux stratégies et aux politiques permettant d'améliorer la capacité d'agir de ces groupes, minorisés dans toutes les sociétés.

Célébrée dans le monde depuis 1983 à l'ONU-New York et depuis 2012 à Genève, **la Journée internationale du travail social** a pour mission de souligner les réalisations du travail social, de rendre visible l'importance des services sociaux dans le futur des sociétés humaines, et de défendre la justice sociale et les droits humains.

La Journée internationale du travail social à l'ONU est née de l'initiative de l'Association internationale des écoles en travail social (AIETS) et de la Fédération internationale des travailleurs sociaux (FITS) qui ont un statut consultatif spécial auprès du Conseil économique et social des Nations Unies (ECOSOC). Depuis 2013, elle est organisée à Genève avec la collaboration de la Haute Ecole en Travail social de Genève (HETS GE) à laquelle s'est jointe depuis 2018 la Haute Ecole en Travail social de Fribourg. Depuis sa naissance, la Journée internationale poursuit les objectifs suivants:

- Renforcer la coopération, le partenariat, les contacts existants – ou en établir de nouveaux – avec les organisations des Nations Unies et des ONG internationales;
- Diffuser des connaissances sur le travail social, ses valeurs, ses principes et ses méthodes (pratiques et théoriques) auprès des organisations des Nations Unies et d'ONG internationales;
- Mettre en lumière les actions, les politiques et les réalisations en matière de travail social dans la poursuite d'objectifs communs ;
- Diffuser les connaissances sur les activités, buts, programmes et campagnes des Nations Unies auprès des travailleurs sociaux, des organisations de travail social et des écoles.

Définition internationale du travail social

Le travail social est une pratique professionnelle et une discipline. Il promeut le changement et le développement social, la cohésion sociale, les capacités d'action et l'émancipation individuelle. Les principes de justice sociale, de droit de la personne, de responsabilité sociale collective et de respect des diversités sont au cœur du travail social. Etayé par les théories des sciences sociales et humaines et par les connaissances autochtones, le travail social encourage les personnes et les structures à relever les défis sociaux et à améliorer le bien-être de tous et toutes.

Adoptée par la FITS et l'AIETS en 2014, la définition internationale du travail social est utilisée par de nombreuses organisations de travail social nationales et internationales.

1. <http://www.unrisd.org/research/gender/report:>
[http://www.unrisd.org/80256B3C005BCCF9/httpNetITFramePDF?ReadForm&parentunid=BEF34BA6E16C7A05C1257F9C00519A3B&parentdoctype=brief&netitpath=80256B3C005BCCF9/\(httpAuxPages\)/BEF34BA6E16C7A05C1257F9C00519A3B/\\$file/RPB21-VAW.pdf](http://www.unrisd.org/80256B3C005BCCF9/httpNetITFramePDF?ReadForm&parentunid=BEF34BA6E16C7A05C1257F9C00519A3B&parentdoctype=brief&netitpath=80256B3C005BCCF9/(httpAuxPages)/BEF34BA6E16C7A05C1257F9C00519A3B/$file/RPB21-VAW.pdf)
2. <http://www.unwomen.org/fr>
3. <http://www.womenmajorgroup.org/>
4. [http://www.unrisd.org/unrisd/website/document.nsf/\(httpPublications\)/25697FE238192066C12576D4004CFE50?OpenDocument](http://www.unrisd.org/unrisd/website/document.nsf/(httpPublications)/25697FE238192066C12576D4004CFE50?OpenDocument) ; <http://indicators.report/targets/5-4/>
5. <http://www.un.org/womenwatch/daw/beijing/>
6. Discours, en 2010, de Navy Pillay, Haut-Commissaire aux Droits humains¹, et du secrétaire général Ban Ki-Moon et publication par le HCDH de la brochure Nés égaux, en 2012, https://www.ohchr.org/Documents/Publications/BornFreeAndEqualLowRes_FR.pdf
7. <https://sustainabledevelopment.un.org/hlpf>